

CONTRIBUTION POUR LES STATISTIQUES SUR LES PERSONNES VICTIMES DE TRAITE *DEPUIS 2023 EN 2024*

La traite des êtres humains désigne le recrutement, le transport, le transfert ou l'hébergement d'une personne, par la menace, la force, la tromperie ou l'abus d'une situation de vulnérabilité, dans le but de l'exploiter. Cette exploitation inclut, au minimum, l'exploitation sexuelle, le travail forcé, l'esclavage, ou le prélèvement d'organes^{1,2}. Depuis 2016, environ 70 associations, dont celles du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » initié par le Secours Catholique-Caritas France, participent chaque année à l'étude réalisée par la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (Miprof) sur les victimes qu'elles accompagnent.

Selon les résultats de cette étude parue en 2024, plus de 6 000 victimes de traite ont été identifiées en 2023, dont 69% ont été accompagnées. La grande majorité de ces victimes accompagnées sont des femmes (85%), et l'exploitation sexuelle constitue la forme de traite la plus fréquente (78% des cas). Les personnes de nationalité étrangère sont particulièrement surreprésentées parmi les victimes, en raison de leur vulnérabilité accrue liée à la précarité économique ou à une situation administrative instable. Parmi ces victimes étrangères, 69% sont originaires d'Afrique, principalement d'Afrique de l'Ouest (Nigéria, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Sénégal) et d'Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie)³.

Comme toutes ces associations, le Secours Catholique-Caritas France contribue depuis 2020 à la quantification du phénomène, en identifiant les cas de traite parmi les personnes rencontrées par ses bénévoles chaque année. La présente note synthétise les résultats d'une étude menée sur le profil de ces ménages déclarant être victimes de traite accueillis par l'association en 2023 et en 2024. Elle vise à décrire leurs caractéristiques sociodémographiques, préciser leur localisation géographique, et présenter leur situation. Elle fait également une comparaison avec l'ensemble des ménages accueillis par le Secours Catholique-Caritas France, afin d'identifier les spécificités de ce sous-échantillon.

1. Article 4-a de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains du 16 mai 2005

2. Article 3-a du Protocole de Palerme additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale

3. « La traite des êtres humains en France : le profil des victimes accompagnées par les associations en 2023 », Miprof, 2024

MÉTHODOLOGIE

→ Identification des ménages victimes de traite

Depuis 2020, le questionnaire utilisé par le Secours Catholique-Caritas France pour collecter des données sur les ménages qu'il accueille permet de déclarer les cas d'exploitation domestique, au travail ou sexuelle. Les données mobilisées dans cette étude proviennent des déclarations des personnes rencontrées et saisies par les bénévoles dans les fiches statistiques.

Dans la suite de cette note, l'expression « ménage victime de traite », désignera un ménage dont la personne de référence a déclaré être victime de l'une de ces formes d'exploitation.

→ Echantillon

L'étude se concentre depuis 2023 et sur l'année 2024, sur 193 cas recensés dans le cadre de l'accompagnement du Secours Catholique-Caritas France, soit un faible échantillon parmi les 103 150 ménages rencontrés (pour lesquels des fiches statistiques ont été saisies). L'approche utilisée est descriptive, avec comparaison entre les ménages victimes et l'ensemble des ménages accueillis depuis 2023 et en 2024.

→ Précautions d'interprétation des résultats et progrès en cours

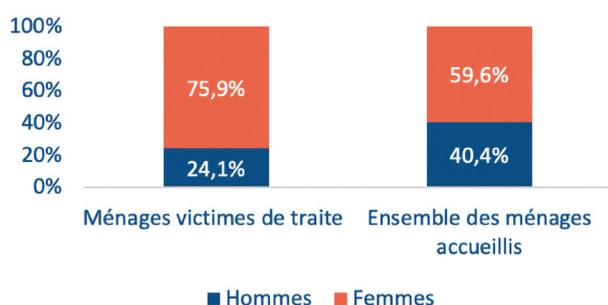
Les résultats de cette étude doivent être interprétés avec précaution, car les cas étudiés sont auto-déclarés et les données saisies par des bénévoles de l'association, ce qui peut entraîner des biais dans l'identification des victimes. De plus, seules certaines formes d'exploitation sont recensées, et l'échantillon reste faible. Pour pallier à cela un module de formation e-learning sur l'identification, l'orientation et l'accompagnement des victimes ou survivantes de la traite est actuellement en cours de création, s'appuyant sur des paroles de personnes concernées.

La répartition des ménages déclarant être victimes de traite montre une concentration des cas dans certaines délégations, avec l'Alsace en première position. Sur les 193 ménages concernés, 20 résidaient en Alsace (10,3%), 13 dans le Loiret (6,7%), 10 en Isère (5,2%) et 10 dans les Yvelines (5,2%). Cette plus forte représentation de l'Alsace pourrait être liée aux pratiques d'accueil plus actives, et à une forte mobilisation de cette délégation sur ce sujet et dans le renseignement des fiches statistiques.

1. LES FEMMES SURREPRÉSENTÉES PARMİ LES PERSONNES DE RÉFÉRENCE DES MÉNAGES VICTIMES DE TRAITE

Parmi les personnes de référence des ménages victimes de traite, 75,9% sont des femmes, contre 59,6% parmi l'ensemble des ménages accueillis. Cette surreprésentation des femmes parmi les personnes de référence des ménages victimes de traite confirme la vulnérabilité particulière des femmes face à certaines formes de traite, comme l'exploitation domestique ou sexuelle, auxquelles elles sont particulièrement exposées.

GRAPHIQUE 1 : Répartition par sexe des personnes de référence des ménages victimes de traite

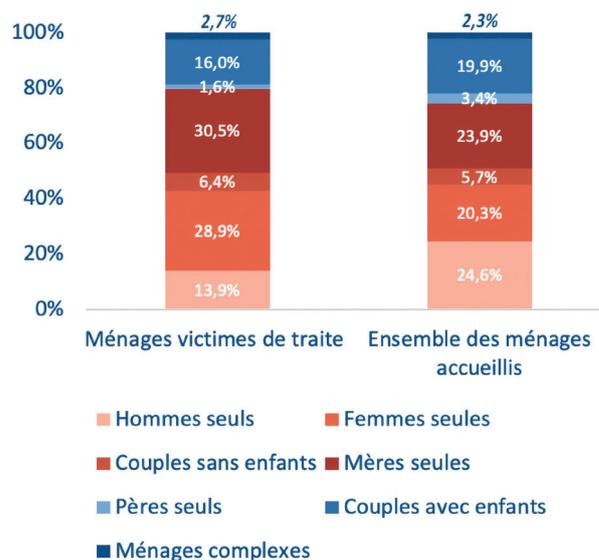


> Source : Secours Catholique-Caritas France
 Champ : Ménages rencontrés par le SCCF en 2023 et 2024
 Lecture : 75,9% des personnes de référence des ménages victimes de traite sont des femmes

Ceci se reflète également dans la composition des ménages : 28,9% des personnes de référence des ménages victimes de traite sont des femmes seules et 30,5% sont des mères seules. Ces proportions sont aussi plus élevées que celles

observées parmi l'ensemble des ménages accueillis, où elles sont respectivement de 20,3% et 23,9%. Toutefois, comme dans l'ensemble des ménages, la moitié des ménages victimes de traite ont au moins deux enfants.

GRAPHIQUE 2 : Composition des ménages victimes de traite



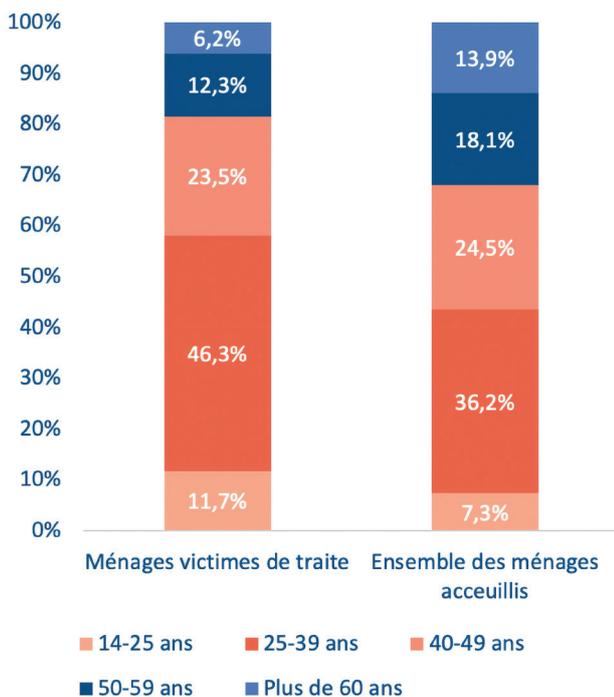
> Source : Secours Catholique-Caritas France
 Champ : Ménages rencontrés par le SCCF en 2023 et 2024
 Lecture : 30,5% des ménages victimes de traite sont des mères seules

Par ailleurs, parmi l'ensemble des personnes de référence des ménages victimes de traite, bien que les femmes seules et les mères isolées soient majoritaires, les hommes seuls et les pères seuls sont plus représentés parmi les personnes de référence de nationalité française (21,8%), que parmi celles de nationalités étrangères (12,9%).

2. LES PERSONNES DE RÉFÉRENCE DES MÉNAGES VICTIMES DE TRAITE SONT PLUS JEUNES QUE CELLES DE L'ENSEMBLE DES MÉNAGES ACCUEILLIS

Près de la moitié des personnes de référence des ménages victimes de traite ont entre 25 et 39 ans, contre 36,2% pour l'ensemble des ménages.

GRAPHIQUE 3 : Répartition par âge des personnes de référence des ménages victimes de traite



> Source : Secours Catholique-Caritas France
 Champ : Ménages rencontrés par le SCCF en 2023 et 2024
 Lecture : 46,3% des personnes de référence des ménages victimes de traite ont entre 25 et 39 ans

L'âge médian des personnes de référence des ménages victimes de traite est de 37 ans, contre 42 ans pour l'ensemble des ménages accueillis, ce qui témoigne d'une forte exposition des jeunes adultes à ce phénomène.

Cependant, ce constat varie selon la nationalité. Parmi les personnes de référence des ménages

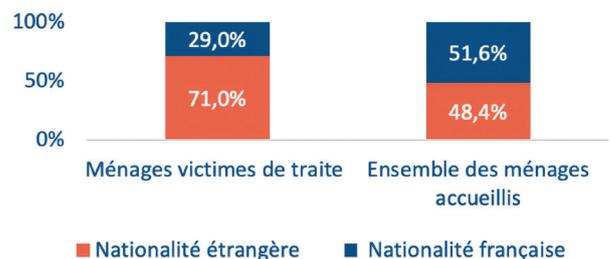
victimes de traite, celles de nationalité française sont globalement plus âgées : 39,2% d'entre elles ont 50 ans ou plus, contre 10,1% parmi les personnes de référence de nationalités étrangères.

3. LES VICTIMES DE TRAITE SONT MAJORITAIREMENT DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE, SOUVENT EN SITUATION ADMINISTRATIVE INSTABLE ET SANS EMPLOI

Parmi les personnes de référence des ménages victimes de traite, 29% sont de nationalité française. Mais la majorité reste composée de personnes de nationalités étrangères (71%), contre 48,4% pour l'ensemble des ménages rencontrés.

Comme le montre l'étude menée par la Miprof, parmi ces personnes de référence de nationalités étrangères des ménages victimes de traite, les plus représentées sont d'origine africaine notamment la Côte d'Ivoire (12,4%), la Guinée (10,9%), le Sénégal (8,5%), le Congo (7,8%), et le Nigéria (7%).

GRAPHIQUE 4 : Nationalité des personnes de référence des ménages victimes de traite

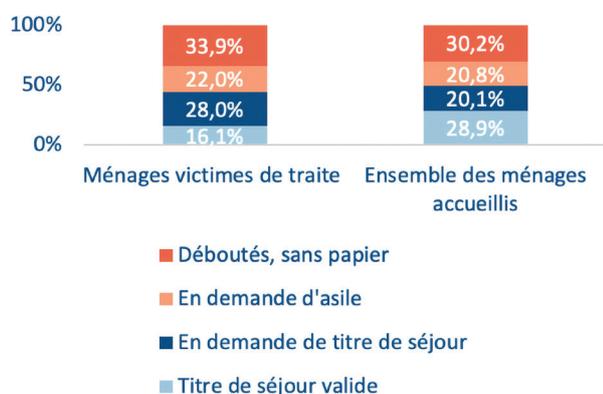


> Source : Secours Catholique-Caritas France
 Champ : Ménages rencontrés par le SCCF en 2023 et 2024
 Lecture : 71% des personnes de référence des ménages victimes de traite sont de nationalité étrangère

Sur le plan administratif, la moitié des personnes de référence de ces ménages victimes de traite est en attente de régularisation : 28% sont en demande

d'un titre de séjour ou de son renouvellement et 22% sont en demande d'asile, des proportions supérieures à celles observées parmi l'ensemble des ménages (respectivement 20,1% et 20,8%). Par ailleurs, un tiers (33,9%) sont sans papiers ou déboutés, contre 30,2% pour l'ensemble des ménages accueillis dont la personne de référence est de nationalité étrangère.

GRAPHIQUE 5 : Statut administratif des personnes de référence des ménages victimes de traite

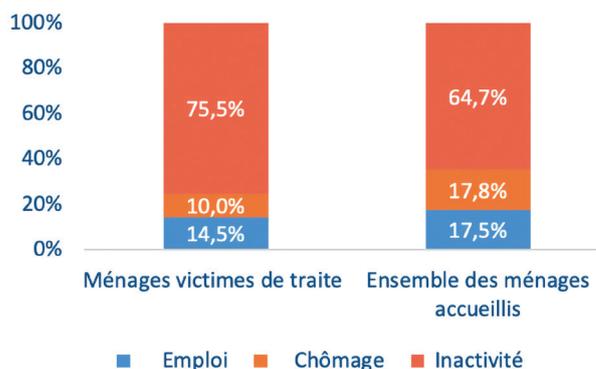


> Source : Secours Catholique-Caritas France
 Champ : Ménages rencontrés par le SCCF en 2023 et 2024 dont les personnes de référence sont de nationalité étrangère.
 Lecture : 28% des personnes de référence des ménages victimes de traite des êtres humains sont en demande de titre de séjour

Ce statut instable a des implications directes sur l'accès à l'emploi, avec 75,5% des personnes de référence des ménages victimes de traite qui sont en situation d'inactivité, contre 64,7% pour l'ensemble des ménages accueillis. Il s'agit principalement de personnes sans droit au travail (50,8%) ou d'autres sans emploi (31,2%), notamment des personnes qui ne sont pas ou plus en recherche d'emploi pour de multiples raisons.

Ainsi, leur situation les rend particulièrement vulnérables, les empêchant de faire valoir leurs droits et d'accéder à des conditions de vie dignes.

GRAPHIQUE 6 : Situation par rapport à l'emploi des personnes de référence des ménages victimes de traite

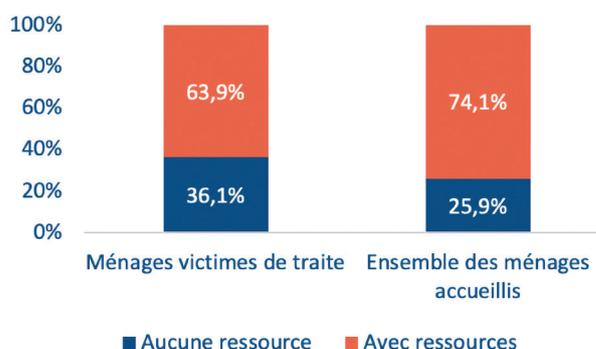


> Source : Secours Catholique-Caritas France
 Champ : Ménages rencontrés par le SCCF en 2023 et 2024
 Lecture : 75,5% des personnes de référence des ménages victimes de traite sont en situation d'inactivité

4. UNE PART PLUS IMPORTANTE DE MÉNAGES SANS RESSOURCES PARMIS LES MÉNAGES VICTIMES DE TRAITE

Plus d'un tiers des ménages victimes de traite (36,1%) ne perçoivent aucune ressource, contre 25,9% pour l'ensemble des ménages accueillis.

GRAPHIQUE 7 : Existence de ressources parmi les ménages victimes de traite



> Source : Secours Catholique-Caritas France
 Champ : Ménages rencontrés par le SCCF en 2023 et 2024

Lecture : 36,1% des ménages victimes de traite ne perçoivent aucune ressource

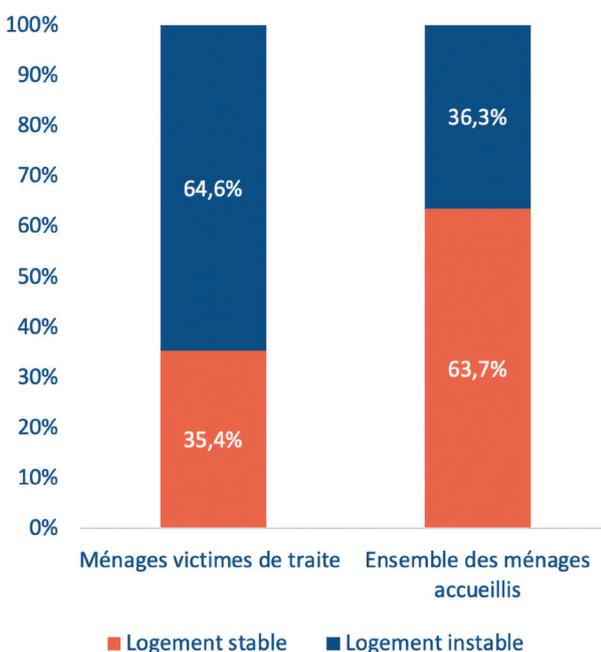
Même parmi ceux disposant de ressources, le niveau de vie médian reste nettement inférieur : 607,5 euros contre 764 euros pour l'ensemble des ménages accueillis.

Cette précarité économique chez les ménages victimes de traite est particulièrement marquée parmi ceux dont la personne de référence est de nationalité étrangère : près de la moitié (47,3%) ne perçoivent aucune ressource, contre 12,7% parmi ceux dont la personne de référence est de nationalité française. Pour les premiers, cette situation de dénuement extrême s'explique par leur accès restreint à des ressources formelles, notamment en raison de l'absence de droits sociaux et d'un statut administratif stable.

5. LES MÉNAGES VICTIMES DE TRAITE SONT PLUS SOUVENT EN LOGEMENT PRÉCAIRE

Parmi les ménages victimes de traite, 64,6% vivent dans des conditions de logement instable, contre 36,3% de l'ensemble des ménages accueillis.

GRAPHIQUE 8 : Situation par rapport au logement parmi les ménages victimes de traite



> Source : Secours Catholique-Caritas France
 Champ : Ménages rencontrés par le SCCF en 2023 et 2024
 Lecture : 64,6% des ménages victimes de traite vivent en logement instable

Ces victimes en logements précaires vivent le plus souvent dans des centres d'hébergement pour demandeurs d'asile (27,8%), chez des amis ou familles (21,7%), à la rue (18,2%) ou dans d'autres types de logements précaires tels que les hôtels, les centres d'hébergement d'urgence ou d'insertion, les hébergements en appartement,... (27,8%).

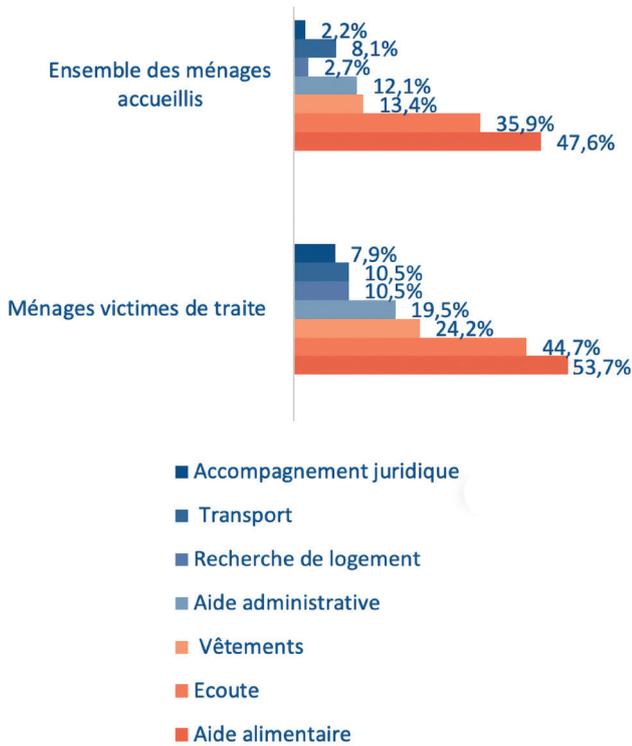
Par ailleurs, parmi les ménages victimes de traite, cette instabilité du logement est nettement plus marquée parmi ceux dont la personne de référence est de nationalité étrangère (82,2%), contre 24,1% parmi ceux dont la personne de référence est de nationalité française.

6. LES MÉNAGES VICTIMES DE TRAITE SOLLICITENT PLUS SOUVENT LE SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE POUR DES BESOINS ESSENTIELS

La forte précarité qui touche les ménages victimes de traite se traduit par une demande plus importante de besoins dits essentiels, par rapport à l'ensemble des ménages accueillis.

Ils expriment des besoins d'aide alimentaire (53,7% contre 47,6%), d'écoute (44,7% contre 35,9%), de vêtements (24,2% contre 13,4%), de soutien dans les démarches administratives (19,5% contre 12,1%) ou d'accompagnement juridique (7,9% contre 2,2%).

GRAPHIQUE 9 : Principales demandes exprimées par les ménages victimes de traite



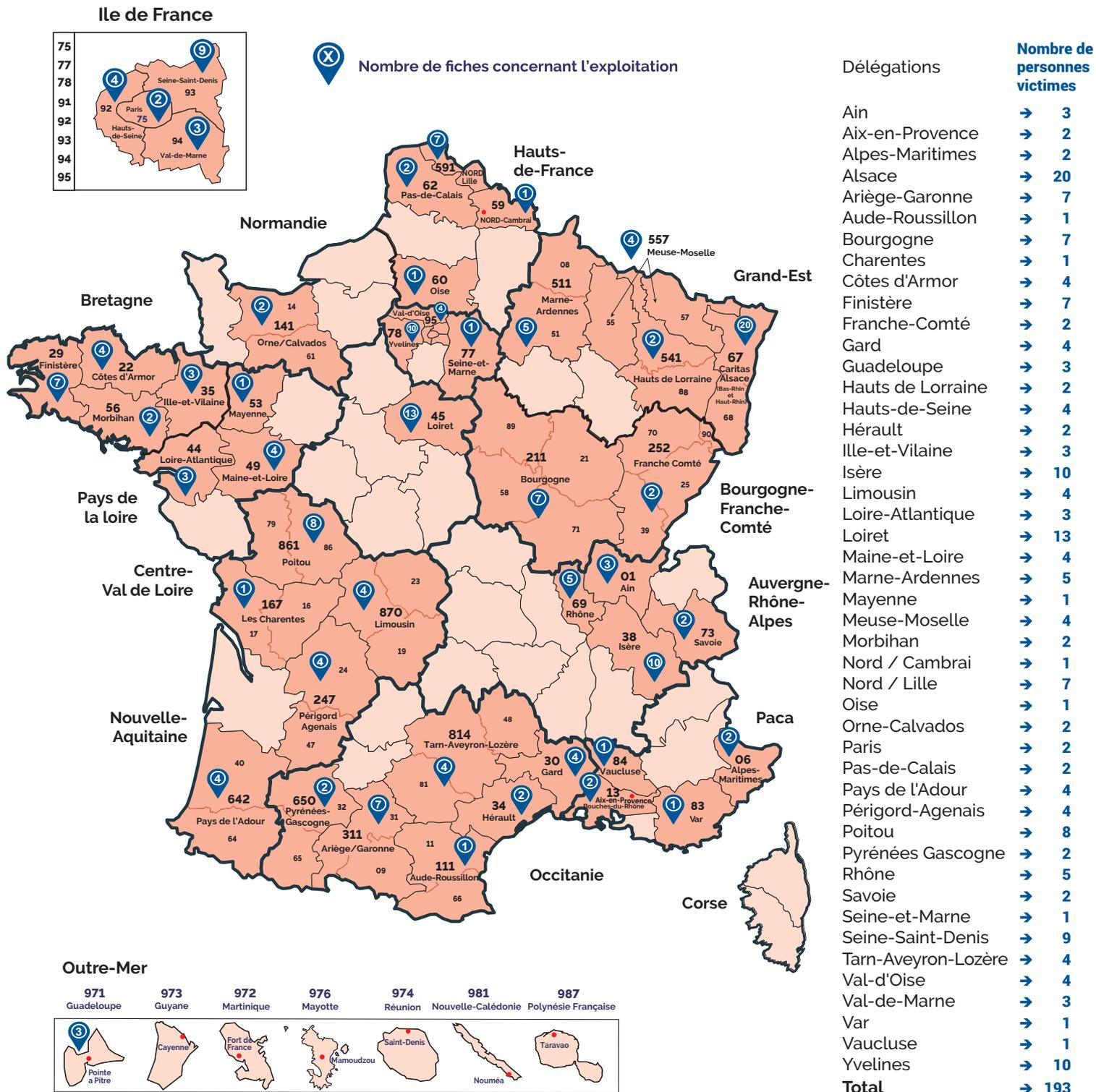
> Source : Secours Catholique-Caritas France
 Champ : Ménages rencontrés par le SCCF en 2023 et 2024
 Lecture : 53,7% des ménages victimes de traite expriment des besoins d'aide alimentaire

CONCLUSION

Cette étude fait ainsi ressortir un profil général des victimes de traite rencontrés par le Secours Catholique-Caritas France, caractérisé par une surreprésentation des femmes parmi les personnes de référence des ménages victimes de traite, une part élevée de personnes de référence de nationalités étrangères, plus souvent en situation administrative instable, et vivant dans des conditions de vie plus précaires que celles de l'ensemble des ménages accueillis.

Nombre de victimes de traite des êtres humains rencontrées par les délégations du Secours Catholique-Caritas France en 2023 et en 2024.

Source : Secours Catholique-Caritas France



Vous pouvez consulter le rapport statistique du Secours Catholique-Caritas France 2024 « Etat de la pauvreté en France 2024. Prestations sociales. Quand la solidarité s'éloigne »

<https://www.secours-catholique.org/m-informer/publications/etat-de-la-pauvrete-en-france-2024>

